

**LA MADELEINOISE DE TIR**  
**Complexe sportif Claude Dhinnin**  
**258 rue Georges Pompidou 59110 La Madeleine**

**FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 CP: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Date de la compétition	
Lieu de la compétition	
Nature de la compétition	
Tireur mineur ( -18 ans)	
Nombre de tireurs transportés	
Tireur médaillé ( dans les 3 premiers)	
Tireur diplômé (dans les 8)	

TARIF DE BASE		Prix pris en compte		NBRE	MONTANT
Forfait kilométrique (essence et péages inclus)		kms ( + 10%)			
Hébergement		Nuits			
Repas		Repas			
				<b>MONTANT TOTAL</b>	

Le demandeur	Cachet du club	Le Trésorier ou le Président

Date de la demande :

Date de règlement:

Chèque :

Virement:

**La demande de remboursements accompagnée des justificatifs pourra être adressé par mail ou dépôt au club dans un délai de 3 semaines. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en compte. Les remboursements sont soumis à certaines conditions (dispositif consultable au club).**